

bon vieillard, à la figure souriante, à l'œil expressif et doux, qui me reçut (moi qui ne l'avais jamais vu) comme une vieille connaissance. Le Père Beckxs a une de ces belles têtes flamandes qui rappellent les portraits de Van Dyck. Je lui dis que j'étais venu pour m'informer auprès de lui de la situation exacte faite à la Compagnie par les lois italiennes; c'était, à vrai dire, un gros mensonge; j'étais venu pour voir le *Pape noir*, voilà tout. Il eut l'air de comprendre que c'était là un prétexte et son œil pénétrant s'arrêta sur moi avec un peu d'ironie.

— Nous n'existons plus pour le gouvernement italien, dit-il; mais supprimant la Compagnie, on n'a point sévi contre nos personnes; et, comme prêtres, nous pouvons encore faire beaucoup de bien.

— Il me proposa de faire un tour de jardin, et il me conduisit sur une petite terrasse du haut de laquelle on jouit de la vue de Florence et de ces belles montagnes qui entourent la ville comme une couronne de gloire.

— Vous êtes si bien ici, dit-il.

— La persécution, me répondit-il en souriant, a toujours eu pour effet de nous faire monter près de Dieu.

— Il se recueillit un instant et il ajouta :

— Voyez-vous, mon cher monsieur, les gouvernements qui suppriment les ordres religieux, et les Jésuites en particulier, se placent dans la plus fautive position. Ils nous enlèvent notre situation publique, et il se privent par là du moyen de nous surveiller et de savoir ce que nous faisons.

— Si nous étions des conspirateurs, comme on le dit, nous aurions beau jeu, mais nous ne conspirons que pour le salut des âmes, et Dieu ne permet point que notre mission soit anéantie. On nous enlève nos biens, et les fidèles nous rendent plus que nous n'avons perdu; on ferme nos écoles et de généreux protecteurs nous ouvrent leurs maisons, où notre enseignement continue sous l'inviolable garantie du domicile privé de nos convents, et les plus illustres familles de ce pays nous offrent à l'envie l'hospitalité. C'est pourquoi le gouvernement se trouve placé dans cette singulière alternative, ou de renoncer à atteindre le but qu'il s'est proposé par ses lois de proscription, ou de faire de nouvelles lois contre ceux qui nous protègent et d'entreprendre une persécution véritable contre toute une classe de citoyens.

— On accuse, lui dis-je, la Compagnie de trop s'occuper de politique.

— Oh! me répondit-il, si vous saviez comme la politique me semble une misérable chose, à nous qui luttons pour les triomphes de l'Évangile dans le monde entier. Chaque année, plusieurs de nos frères meurent dans les contrées barbares pour la propagation de la foi; les uns succombent à des maladies terribles dans les climats malsains; les autres périssent dans d'effroyables supplices qu'ils endurent en bénissant le nom de Dieu; et, lorsque la nouvelle de leur mort arrive, je reçois à chaque instant

des lettres de mes religieux qui demandent à partir pour aller prendre la place de ceux qui sont tombés, et je n'ai que l'embarras du choix, vous comprenez que la politique devient une fort petite chose lorsqu'on vit dans ce milieu d'héroïsme et de perpétuel dévouement."

— Les cloches de Fiesole et de Florence sonnaient en ce moment l'Angelus du soir. Le père Beckxs se découvrit et nous récitâmes ensemble la salutation angélique: et en contemplant ce vieillard qui priait avec une ferveur d'enfant, je me souvins des vers charmants du Dante :

C'était l'heure où le nouveau pèlerin se sent blesser d'amour s'il entend dans le lointain une cloche qui paraît pleurer le jour près de mourir. Je vis une de ces âmes se lever et demander avec la main qu'on l'écoutât. Elle joignit et éleva ses deux mains comme si elle eût dit à Dieu : Rien autre que toi ne m'occupe.

Messager de St Joseph.

Charité Gambettiste.

D'après une loi, les bureaux de bienfaisance ont été remaniés, de manière qu'en beaucoup d'endroits les prêtres et les hommes religieux en ont été exclus. A Paris, par exemple, dit le journal *La civilisation*, on a remercié les curés de leur coopération, ainsi que les membres catholiques dont le concours était gratuit. On les a remplacés par quatre-vingt-trois bons républicains, au traitement de 2,500 francs en moyenne; ce qui fait perdre aux malheureux la petite somme de 207,500 fr. par an.

— Ces administrateurs, ajoute le journal, ne connaissent d'autre misère que celle qui provient de la politique. L'aumône n'est plus un soulagement, mais un encouragement, une récompense.

— Il y a encore quelque chose de plus odieux; l'argent destiné aux pauvres, on s'en sert pour tuer la foi dans les âmes. *La Gazette de France* parlait, il y a quelques jours, d'un membre du bureau de bienfaisance visitant une femme malade et lui disant tout à coup, apercevant un crucifix: "Ah! vous vous servez de ça, vous? Eh bien sachez que ceux qui s'en servent et auront recours aux prêtres devront désormais renoncer à être assistés par les bureaux de bienfaisance."

La conscience, je ne dis pas seulement des catholiques, mais de tous les honnêtes gens, s'est révoltée contre une telle manière d'agir, et aussitôt à Paris et dans les départements, on a formé des comités de bienfaisance libres, où l'on ne vend pas la charité. Le *Figaro* a ouvert une souscription pour les pauvres de Paris, qui en quelques jours a atteint le chiffre d'un million de francs qui ne manquera pas d'être de beaucoup dépassé.

On vient d'écarter le prêtre des bureaux de bienfaisance, on le repousse de l'école, on voudrait l'éliminer des hôpitaux, tout-à-l'heure on va le chasser de

l'armée par la suppression de l'aumônerie militaire. Le soldat de l'Angleterre et de la Prusse a son ministre protestant et même son aumônier catholique auprès de lui dans la caserne et sur le champ de bataille, le russe son pope, le turc et l'arabe son marabout, le sauvage de l'Afrique son féticheur; seul au fils de la France catholique on refuse son prêtre; il est dit qu'il n'aura personne auprès de lui pour lui offrir une parole de consolation et d'espérance, lorsque gisant sur le champ de bataille, il expirera pour sa patrie. Si quelqu'un, en France, s'avisait de proposer la suppression du service des ambulances, il se ferait lapider, mais lorsque des hommes, qui probablement ne voient pas de différence entre le cheval et son cavalier qui meurent ensemble sur le champ de bataille, viennent dire qu'il faut retirer le prêtre au soldat de la patrie, on déclare une pareille proposition admissible et digne d'examen.

La moustache.

Ce n'est pas sans scrupules que nous empruntons à *la Gazette nationale et militaire de Londres* les données suivantes sur les avantages des moustaches. Nous craignons d'encourager outre mesure l'amour, la vénération que plusieurs parmi nous semblent porter à cet ornement de toute figure virile. Qui sait même si nos amis de la petite récréation ne nous en voudront pas de faire miroiter ainsi à leurs yeux le fruit défendu, eux qui ont beaucoup plus d'esprit que de barbe au menton. Risquons toujours.

La feuille anglaise affirme que porter moustache est une excellente mesure hygiénique. Elle prétend que ce développement pileux, agissant comme partie de l'appareil respiratoire, absorbe le froid de l'air avant qu'il entre dans les narines, et est par conséquent un préservatif contre la consommation. D'après la même autorité, les régiments qui portent moustaches sont bien moins sujets que les autres aux maladies de poumons.

Voilà plus qu'il n'en faut pour mettre les moustaches en honneur plus que jamais. Que ceux qui n'en ont pas encore se consolent en chantant avec Gaston: Ça poussera! Ça poussera! v.

L'Abeille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.

Toute lettre d'abonnement, correspondance, etc., doit être adressée à M. E. Verret, Petit Séminaire de Québec, agent général de *L'Abeille*.

Agents: à la petite salle, M. T. Mercier; chez les externes, MM. E. Lamontagne et E. Genest; à Nicolet, M. F. Cormier; à Ste. Thérèse, M. T. Lord; à Rimouski, M. A. Gagnon.